



ALIMENTTERRE



Crédit photo : 10 Billion, What's on your plate ? festival ALIMENTTERRE, édition 2016

FICHE THEMATIQUE **FAIM ET MALNUTRITION**

Mise à jour : Décembre 2020

AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	4
LES CAUSES DE LA FAIM ET DE LA MALNUTRITION	4
La pauvreté et les inégalités, à l'origine de la faim et de la malnutrition	4
Dérives d'un système alimentaire mondialisé et concurrentiel	5
Les femmes et les jeunes, les plus vulnérables	6
Insuffisance de l'appui au développement agricole	6
Des politiques commerciales en question	7
Des subventions à la production d'agrocarburants dans les pays industrialisés	7
L'aide publique au développement (APD) insuffisante	7
Enjeux alimentaires : à la recherche d'une gouvernance mondiale	8
Les partenariats publics-privés remis en question	8
Crise sanitaire et fragilité du système alimentaire mondial	9
REFORMER LE SYSTEME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE	10
L'importance de l'accès à l'éducation et à la sensibilisation alimentaire	11
ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES	11
Questions d'entrée dans le débat	11
Exemples d'outils d'animation	12
Filmographie	12
Bibliographie	12

L'accès à une alimentation suffisante et de qualité est un enjeu partagé par tous les pays alors que le système alimentaire, de plus en plus mondialisé, ne parvient pas à y répondre. Pour faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, la souveraineté alimentaire, l'agroécologie et le consommateur local ouvrent des perspectives prometteuses. L'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global est primordiale afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Sur sa plateforme alimenterre.org, le CFSI propose des outils pédagogiques aux acteurs de la formation, de l'éducation et de la sensibilisation. 15 fiches thématiques présentées sous la forme d'un kit et régulièrement actualisées, permettent de saisir les principaux enjeux et les leviers indispensables au changement. Elles incluent des conseils pour préparer les débats, des idées de jeux et d'animation adaptées aux publics visés et une bibliographie pour aller plus loin.

Ces fiches sont un support pour organiser un événement dans le cadre du Festival ALIMENTERRE (15 octobre au 30 novembre), mais aussi toute l'année. Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement, n'hésitez pas à contacter la coordination ALIMENTERRE présente sur votre territoire. www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre.

RÉSUMÉ

En 2019, la FAO évalue à 750 millions le nombre de personnes en état d'insécurité alimentaire grave, soit près d'une personne sur dix dans le monde. Au total, ce sont 2 milliards de personnes qui n'ont pas régulièrement accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante¹. Il s'agit pour moitié de paysannes et de paysans. La majorité vit en Asie. En Europe, la faim réapparaît.

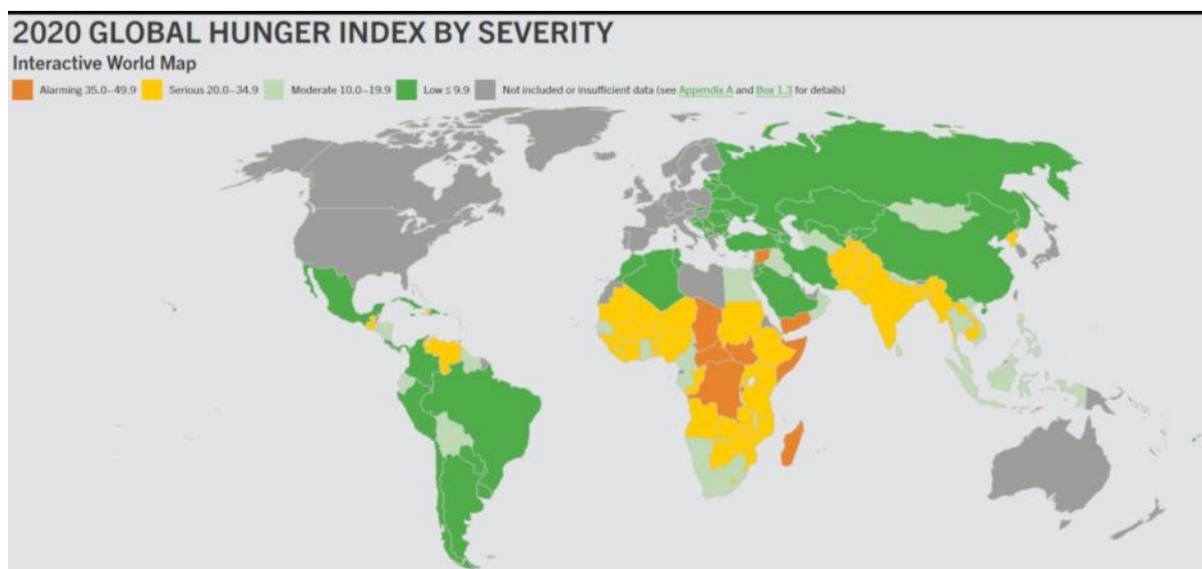
La pauvreté, les conflits, l'accaparement des terres, l'insécurité, les discriminations de genre, l'accès inégal aux moyens de production et les dérèglements du climat, engendrent la faim et la malnutrition. Pourtant la production agricole peut être suffisante, y compris pour nourrir les 9 milliards d'habitants de la planète à l'horizon 2050.

Pour réduire la faim, il est nécessaire de repenser en profondeur l'organisation des systèmes agricoles et alimentaires durables et solidaires avec une gouvernance mondiale qui ne soit pas dépendante des intérêts des multinationales et une éducation nutritionnelle accessible à tous.

LES CAUSES DE LA FAIM ET DE LA MALNUTRITION

La pauvreté et les inégalités, à l'origine de la faim et de la malnutrition

La faim est considérée comme grave en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. En raison de l'importante proportion de personnes sous-alimentées et des taux élevés de retard de croissance chez les enfants. Paradoxalement, ce sont les producteurs de denrées alimentaires qui affichent une situation alimentaire et nutritionnelle préoccupante.



Source : IFPRI. Les scores GHI se fondent sur trois dimensions de la faim : l'apport calorique insuffisant, la sous-alimentation des enfants et la mortalité infantile.

Dans les pays du Nord, 97 % de la population mange à sa faim. Cependant le système agro-alimentaire industriel donne lieu à l'émergence de problèmes de malnutrition, d'obésité, de maladies cardio-vasculaires, diabète, hypertension (et les pays émergents sont aussi concernés). 34 % de la population des Etats-Unis est obèse. Néanmoins il ne faut pas oublier qu'au Nord des millions de personnes, n'ont pas accès à une alimentation suffisante à cause

¹ L'Etat de l'insécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2020

de la pauvreté. Ainsi, les États-Unis dépensent chaque année une centaine de milliards de dollars pour apporter de l'aide alimentaire à près de 50 millions d'états-unien².

Sous-alimentation : manque prolongé d'apports alimentaires et/ou leur mauvaise assimilation. Elle est mesurée par des carences énergétiques (protéines et calories) mais aussi des carences en vitamines et minéraux.

Malnutrition : nutrition inadéquate caractérisée par une nourriture déséquilibrée, qu'elle soit en excès, en déficit ou carencée en micronutriments (vitamines ou oligoéléments).

Afin d'être en bonne santé, l'être humain doit disposer d'au minimum 2 000 calories/jour. Or, à l'échelle mondiale, on produit en moyenne 3 500 calories/jour par personne. La production agricole est donc suffisante pour nourrir tous les habitants de la planète à l'horizon 2050. Le problème relève de la répartition et de l'accès économique et physique à l'alimentation.

Il existe en effet un fort déséquilibre entre des zones riches qui regorgent de nourriture et des zones extrêmement appauvries qui en manquent cruellement. L'accès à la nourriture peut s'effectuer par deux moyens : la production de sa propre alimentation, ce qui suppose un accès aux ressources nécessaires pour ce faire ; l'achat de nourriture sur les marchés, ce qui demande de disposer de revenus suffisants pour satisfaire ses besoins. La pauvreté, les conflits, l'accaparement des terres, l'insécurité, les discriminations de genre, l'accès inégal aux moyens de production (terre, eau, semences, stockage, crédit etc.) sont autant de causes de la faim et de la malnutrition, exacerbées par les dérèglements du climat.

Dérives d'un système alimentaire mondialisé et concurrentiel

Lorsque les prix du marché sont porteurs, que les terres sont productives, que la main d'œuvre n'est pas chère et que les réglementations environnementales sont réduites, l'investissement agricole devient rapidement rentable. Ces conditions favorisent l'émergence d'une agriculture industrielle davantage soucieuse de la rentabilité du capital, souvent déconnectée des enjeux de préservation des ressources naturelles et ne s'assurant pas de conditions de travail décentes.

Ce modèle agroindustriel dominé par les multinationales déstabilise l'agriculture familiale et paysanne. Les **multinationales disposent aujourd'hui d'un pouvoir énorme** face aux agriculteurs, aux entreprises locales et aux États. La production et la distribution de masse standardisées détruisent des emplois, accaparent les ressources et exacerbent la difficulté d'accès à une alimentation saine et nutritive. **Ce système repose principalement sur la monoculture et la spécialisation** ainsi que sur un usage intensif d'intrants chimiques qui dégradent la qualité des aliments et contribuent à **l'épuisement des sols et au recul de la biodiversité**.

Face aux difficultés de financement et d'accès au marché des petits agriculteurs, l'agriculture sous contrat est un modèle de partenariat commercial qui se développe de plus en plus dans les pays du Sud. Ces formes de contractualisation avec le secteur privé³, se caractérisent par des prêts « d'intrants » (semences, engrais, crédit ou services de vulgarisation) à destination

² http://lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Nouvelles_8_decembre_2014.html et <https://www.fns.usda.gov/snap/supplemental-nutrition-assistance-program-snap>

³ Contractualisation entre entreprises privées et les producteurs individuels qui peuvent permettre des revenus fixes aux producteurs.

de paysans individuels ou regroupés, en contrepartie de droits d'achats exclusifs de volume de récoltes sous réserve d'un cahier des charges standardisé⁴.

Ce type de gestion intégrée de la filière n'est pas nouveau puisqu'il a soutenu le développement de grandes cultures d'exportations telles le coton en Afrique de l'Ouest. Malgré une apparente sécurisation, beaucoup de producteurs se sont retrouvés fortement endettés. Pourtant, ce type de contractualisation pourrait être bénéfique à l'agriculture familiale et paysanne sous certaines conditions⁵.

Les femmes et les jeunes, les plus vulnérables

Dans beaucoup de pays, l'accès aux ressources, en tout premier lieu au foncier, ainsi qu'à la formation et au crédit est plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Elles sont peu représentées par et dans les syndicats et les organisations paysannes. Leur rôle dans le secteur agricole et alimentaire est crucial mais elles risquent d'être exclues lorsque les activités deviennent plus rentables. À travail égal, les travailleuses agricoles touchent un salaire beaucoup plus faible que les hommes. Or, la faiblesse des revenus des femmes, la durée de leur temps de travail et sa pénibilité ont des effets sévères sur la nutrition des enfants.

Dans ce secteur, les jeunes (15-24 ans) manquent de perspectives. Plus de la moitié d'entre eux vivent dans les zones rurales des pays en développement. Le manque de formation, le difficile accès aux espaces de décision, et les incertitudes des marchés ne créent pas d'attractivité pour les métiers agricoles ni de perspectives d'activités rémunératrices.

Insuffisance de l'appui au développement agricole

La part des dépenses dédiées à l'agriculture dans le budget national des États a baissé entre les années 1980 et 2000 (exception faite de l'Europe et de l'Asie centrale)⁶. C'est notamment le cas en Afrique - continent le plus rural et le plus agricole - où les dépenses publiques affectées à l'agriculture sont souvent en-dessous de 3 % des dépenses publiques totales.⁷

La faiblesse des dépenses nationales ne permet pas de développer les infrastructures de production et de transport en zone rurale ainsi que dans les services agricoles (recherche, vulgarisation, financement, etc.). Une part importante des subventions agricoles va aux engrais depuis la crise de 2007/08⁸. La corruption et l'évasion fiscale provoquent la fuite de ressources qui pourraient financer des politiques agricoles et de coopération.

Lors des crises, les États ont eu tendance à se « déresponsabiliser » laissant le champ d'action et de décision aux acteurs internationaux⁹. Cependant, après des décennies de libéralisation dans certains pays (comme au Mali par exemple), on assiste à une re-politisation de la question alimentaire¹⁰.

⁴ Pour en savoir plus : A quelles conditions l'agriculture contractuelle peut-elle favoriser les agricultures paysannes du Sud ? http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/859-rapport_agriculture_contractuelle.pdf

⁵ <http://www.alimenterre.org/a-quelles-conditions-l-agriculture-contractuelle-peut-elle-favoriser-les-paysans-du-sud>

⁶ Voir travaux OCDE et CNUCED.

⁷ http://www.lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Insuffisance_de_laide.html

⁸ Voir les données produites par le projet MAFAP de la FAO.

⁹ Ce qui est une conséquence des politiques de désengagement recommandées par la BM et le FMI depuis les années 90 pour laisser le champ libre aux mécanismes de marché.

¹⁰ Michiels D., Egg J., Blein R., (2012). La répétition des crises alimentaires et nutritionnelles au Niger : la rénovation urgente des politiques de sécurité alimentaire. Cah Agric 302-10. doi : 10.1684/agr.2012.0588

Des politiques commerciales en question

Les accords de libre-échange mettent en concurrence des producteurs et des transformateurs qui évoluent dans des contextes très différents. Ils dérèglent les marchés mondiaux, provoquent la volatilité des prix et des revenus insuffisants. Il en résulte une exclusion des paysans les plus vulnérables qui rencontrent des difficultés croissantes d'accès aux ressources, aux moyens de production et aux marchés ainsi qu'une exploitation des travailleurs agricoles. Dans de nombreux pays, le métier d'agriculteur n'est d'ailleurs pas reconnu au plan juridique, ce qui empêche une représentation politique et sociale.

C'est notamment le cas des **Accords de Partenariat économique (APE) négociés entre les pays Afrique-Caraïbes-Pacifiques (ACP) et l'Union européenne**, qui vont établir une concurrence inégale entre agriculteurs africains (notamment les éleveurs laitiers) et européens en supprimant les protections douanières.

Fin 2020, le Nigéria qui représente la moitié de la population de l'Afrique de l'Ouest, s'oppose toujours à la signature d'un APE régional UE - Afrique de l'Ouest. De plus en plus de voix remettent en doute les bénéfices supposés de ces accords, y compris dans le cercle des économistes « orthodoxes »¹¹.

Des subventions à la production d'agrocarburants dans les pays industrialisés

L'extension de surfaces agricoles destinées à la production d'agrocarburants renforce la spéculation des cours mondiaux et a participé en 2007 à la hausse des prix alimentaires. Tout comme la spéculation foncière et l'accaparement des terres, la production d'agrocarburants gèle des terres arables potentiellement utilisables pour la production d'alimentation¹². Le rapport commandité par le G20 en 2011 a pointé leur implication dans les épisodes de volatilité des prix¹³.

L'aide publique au développement (APD)¹⁴ insuffisante

Avec la crise de 2008, les bailleurs de fonds internationaux ont recommencé à s'intéresser aux enjeux agricoles, après avoir délaissé ce secteur pendant une vingtaine d'années. Au niveau global, l'APD agricole croit en volume mais pas en pourcentage. Pour l'Afrique de l'Ouest, région où l'insécurité alimentaire est endémique et structurelle, l'APD agricole représente seulement 7 % de l'APD totale pour les pays de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)¹⁵. Par ailleurs, les efforts financiers au niveau multilatéral (soutien des Etats à l'action du Programme alimentaire mondiale, facilités européennes, programme de la Banque mondiale, FIDA) ont trait à l'aide d'urgence à court terme, plutôt qu'à un développement agricole durable¹⁶. Cette aide représente pour l'Afrique 0,4% de son PIB¹⁷.

¹¹ Jeune Afrique, 10 septembre 2020, « Commerce international : pourquoi l'Afrique doit en finir avec la comédie de l'échange « libre et sans entraves »

¹² Alternatives Économiques / CFSI n°272, septembre 2008. Le monde a faim.p.14. La volatilité est une caractéristique habituelle des prix agricoles car l'agriculture est une activité saisonnière dépendante des conditions climatiques, qui ne réagit pas spécialement vite aux conditions du marché.

¹³ Rising Global Interest in Farmland, Can it yield sustainable and equitable benefits? - Klaus Deininger and Derek Byerlee with Jonathan Lindsay, Andrew Norton, Harris Selod, and Mercedes Stickler - World Bank - Septembre 2010

¹⁴ Il s'agit d'un concept forgé dans les années 1960 par l'OCDE. L'APD désigne l'aide publique accordée par les pays les plus riches aux pays en développement. On appelle « aide » d'une part les dons sans contrepartie et d'autre part les prêts concessionnels c'est-à-dire les prêts à taux d'intérêt réduits. Par « publique » on entend les aides fournies par des organismes publics et non par des associations privées ou des fondations. (Inter-réseaux, 2016)

¹⁵ Pays appartenant à la CEDEAO : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

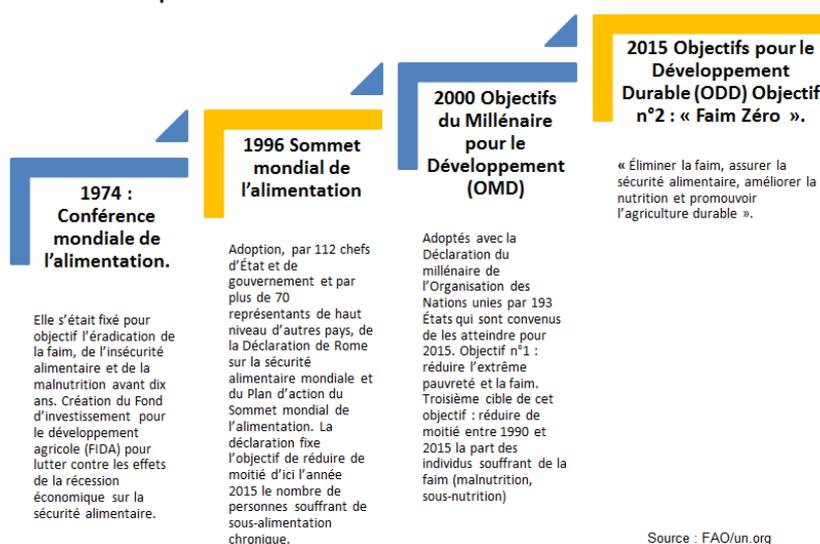
¹⁶ CCFD-terre solidaire <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/securete-alimentaire-tout-reste-a-faire/>

¹⁷ https://lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Nouvelles_18_mai_2018.html

Enjeux alimentaires : à la recherche d'une gouvernance mondiale

Selon la FAO, la gouvernance de la sécurité alimentaire renvoie à un mécanisme « capable de faciliter les débats, les rapprochement des positions et la coordination des actions engagées dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire au niveau mondial mais aussi régional et local »¹⁸.

La lutte contre la faim dans le monde : une succession d'engagements de la part de la communauté internationale



Depuis la création du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en 1974 jusqu'à l'adoption des Objectifs de développement Durable en 2015, les engagements internationaux pour combattre la faim se succèdent. « *Le multilatéralisme est en crise et la gouvernance est de plus en plus hybride et fragmentée* » témoigne le Centre d'étude et prospective (CEP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans l'étude Mond'Alim 2030.

Les partenariats publics-privés remis en question

Depuis les épisodes de volatilité des prix en 2007-2008¹⁹, les pays du G8 et G20 ont remis à l'agenda la priorité de la sécurité alimentaire. De nombreuses initiatives internationales ont germé. Parmi elles, on peut citer : la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan)²⁰, Grow Africa, ou l'Alliance globale pour l'agriculture intelligente face au climat. L'implication du secteur privé sur les questions agricoles et alimentaires est croissante. En témoigne la présence de ces thématiques lors d'espaces de rencontres, de discussions de différentes coalitions (World Business Council for Sustainable Development – WBCSD, ou le Forum Économique Mondial)²¹. La multiplication des espaces et des acteurs traitant directement ou indirectement des enjeux de sécurité alimentaire (sur des thématiques identiques et parfois au même moment), conduit à s'interroger sur la lisibilité des décisions et des potentiels risques d'incohérence²².

Le retrait de la France de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition

En 2012, le G8 a lancé la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan), en associant 230 entreprises privées, notamment d'importantes multinationales

¹⁸ Source : <http://www.fao.org/tempref/docrep/fao/meeting/018/k6367f.pdf>

¹⁹ (CCFD, 2017).

²⁰ La Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan), lancée en mai 2012 lors d'une réunion du G8, s'est donné pour but d'aider 50 millions de personnes à sortir de la pauvreté d'ici à 2022 en Afrique subsaharienne et d'améliorer leur alimentation. Avec quelle logique d'action ? En "libérant le pouvoir du secteur privé" par des mesures de dérégulation. De nombreuses ONG, dont OXFAM, dénonce une stratégie avantageuse pour les multinationales au préjudice de l'agriculture familiale.

²¹ (ibid.).

²² McKeon, N., Global Food Governance - Between corporate control and shaky democracy, Global Governance Spotlight, sef: (Development and Peace Foundation), Bonn 2018 https://www.sef-bonn.org/fileadmin/Die_SEF/Publikationen/GG-Spotlight/ggs_2018-02_en.pdf.

comme Cargill, Monsanto, etc. Cette alliance a pour ambition de faire sortir "50 millions de personnes de la pauvreté" en drainant des investissements privés dans le secteur agricole grâce à des dispositifs réglementaires attractifs et le soutien des bailleurs étrangers.

La France s'est retirée de la Nasan le 8 février 2018, décision saluée dans un communiqué commun signé par les ONG françaises, CCFD Terre Solidaire, Oxfam et Action contre la Faim, particulièrement mobilisées sur le sujet. Les paysans s'endettent en achetant des semences, engrais et pesticides. Ils deviennent dépendants des gros fournisseurs tels que Syngenta et Monsanto-Bayer. En théorie, ces logiques partenariales reposent sur un modèle gagnant-gagnant, mais favorisent en réalité les profits des sociétés privées²³.

Le communiqué ministériel ne s'étend pas sur les raisons de ce retrait, mais annonce que « *la France renforcera son appui à l'agriculture familiale à travers une intensification agro-écologique* ». Exit donc officiellement la promotion de grands projets agro-industriels comme solution au déficit alimentaire. « *L'approche de cette initiative est trop idéologique et il existe un véritable risque d'accaparement de terres au détriment des petits paysans* », justifie un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères proche du dossier.

Extraits issus de : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/12/pourquoi-la-france-s-est-retiree-de-la-nouvelle-alliance-pour-la-securite-alimentaire_5255771_3212.html

Crise sanitaire et fragilité du système alimentaire mondial

Malgré l'amélioration de certains indicateurs sur la faim ces vingt dernières années, il faut en prendre avec du recul car les modalités de calcul ont changé²⁴ et que les inégalités sont allées en s'aggravant dans la plupart des pays. S'y ajoutent l'explosion des problèmes de santé dus à la mauvaise alimentation.

Avec la crise sanitaire de l'année 2020, les Nations Unies ont fait le constat de l'augmentation des souffrances liées à la faim dans les pays vulnérables ainsi que dans les pays qui n'enregistraient pas de niveaux élevés d'insécurité alimentaire avant la crise.²⁵ Les producteurs agricoles sont très touchés par les restrictions de déplacement. Beaucoup d'entre eux se sont retrouvés dans l'impossibilité de semer, de récolter ainsi que d'accéder aux marchés pour vendre leur production. En outre, les agriculteurs du Sud sont très peu soutenus. Entre 2014 et 2018, seulement huit pays africains consacraient au moins 10 % de leur budget à l'agriculture. Les principales conséquences de ce faible investissement sont que les petits producteurs n'ont pas les infrastructures, informations ou technologies nécessaires pour accéder aux marchés et pour améliorer leur rendement.²⁶

Les communautés urbaines des pays à faibles et moyens revenus sont aussi fortement touchées. En raison des pertes d'emplois et de la diminution de l'envoi des fonds monétaires depuis l'étranger. L'accès à l'alimentation se voit donc réduite pour causes économiques.

Les régimes alimentaires se modifient aussi du fait de la baisse des revenus avec des conséquences parfois à long terme en cas de carence nutritives chez les femmes allaitantes et les enfants : « La baisse des revenus des ménages peut entraîner d'une part, une diminution de la consommation et d'autre part, une substitution des produits les plus onéreux (viande,

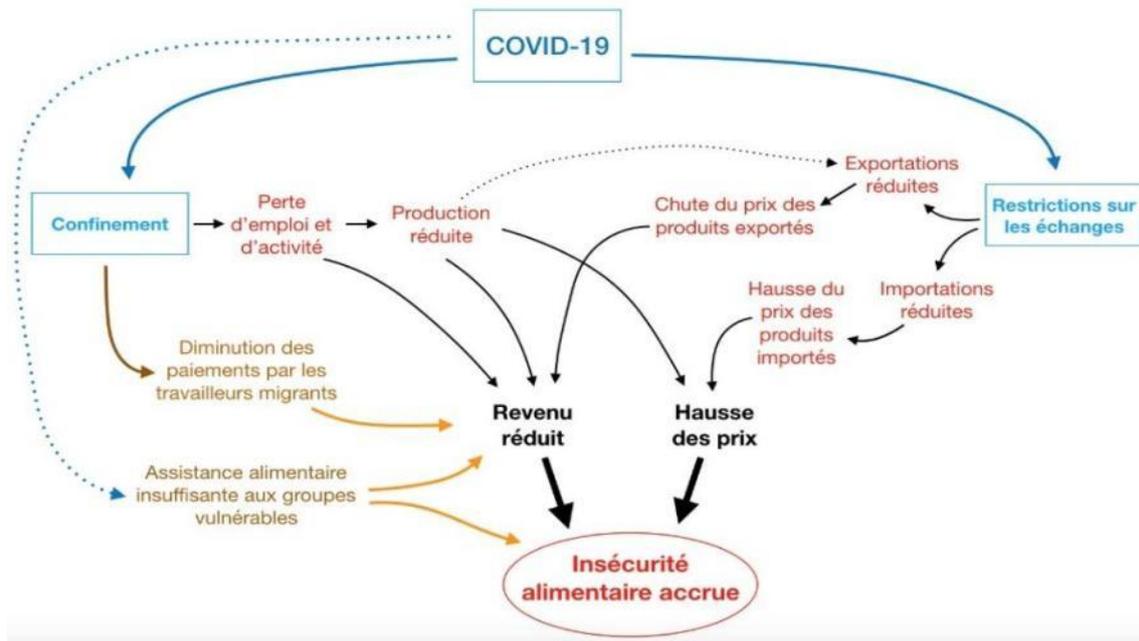
²³ Voir le documentaire « Vertueuses les multinationales ? » sélection ALIMENTERRE 2018 : <https://www.alimenterre.org/vertueuses-les-multinationales-le-business-de-l-aide-au-developpement-0>

²⁴ Small Planet, « Framing Hunger » – des universitaires américains préoccupés par la façon dont sont présentés les chiffres de la faim : <https://www.alimenterre.org/framing-hunger-des-universitaires-americains-preoccupes-par-la-facon-dont-sont-presentes-les>

²⁵ <https://www.un.org/fr/coronavirus/articles/hunger-worsening-for-vulnerable-population>

²⁶ <https://www.oxfamfrance.org/rapports/comment-le-coronavirus-seme-la-faim-dans-un-monde-affame/>

lait, légumes et fruits par des aliments moins chers (céréales, racines ou tubercules), ce qui pourrait causer des problèmes d'approvisionnement et une hausse des prix de ces produits de base. »²⁷



REFORMER LE SYSTEME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

On ne peut se contenter d'expliquer l'insécurité alimentaire exclusivement par les conflits ou par les aléas climatiques. Les politiques macro-économiques et les règles régissant les échanges mondiaux de produits agricoles sont centraux dans cette problématique. Réformer le système alimentaire est indispensable afin d'atteindre les objectifs de développement durable, notamment faim zéro, bonne santé et bien-être, travail décent, consommation et production responsables, préservation et restauration des écosystèmes.

Un **système alimentaire durable et solidaire**²⁸ peut répondre à l'enjeu de nourrir la planète tout en la préservant. Il doit être créateur d'emplois agricoles et ruraux, instaurer des conditions de travail et de revenus décents, permettre l'accès de tous et toutes aux ressources garantissant leur autonomie, valoriser de manière durable les ressources sans brevetabilité du vivant, sans recours aux OGM et en évitant les intrants chimiques, garantir l'accès à tous et toute à une alimentation saine nutritive et en quantité suffisante, intégrer la diversité et les préférences culturelles, privilégier la consommation de denrées issues de l'agriculture familiale et paysanne, produite et transformées à l'échelle territoriale, et non les aliments provenant des échanges mondiaux.

Face à ces enjeux multisectoriels et interdépendants entre les pays, les solutions se jouent au niveau local, national et international et impliquent la mobilisation de l'ensemble des acteurs des systèmes alimentaires : paysans, travailleurs agricoles, agro-industries, services, grande

²⁷ https://www.lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Nouvelles_22_juin_2020.html

²⁸ <http://www.alimentterre.org/charte-pour-une-agriculture-et-une-alimentation-durables-et-solidaires>

distribution, consommateurs, Etats, institutions internationales, collectivités territoriales, acteurs de la recherche, formation, enseignement, conseil, etc.

Charte pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires CFSI, 2018

Afin de transformer le système alimentaire, le Comité Français pour la Solidarité Internationale CFSI défend les principes suivants:

- **le droit à l'alimentation** en quantité et qualité à travers une agriculture durable, vivrière et respectueuses de l'environnement, adaptée au changement climatique.
- **le respect de la souveraineté alimentaire**, c'est à dire du droit des peuples à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires sans nuire aux populations des autres pays.
- **la démocratie alimentaire** où le consommateur est un citoyen et à ce titre il doit être impliqué autour de la gouvernance alimentaire sur son territoire.
- **l'exception agricole et alimentaire** qui considère que l'alimentation n'est pas une marchandise comme une autre car elle est nécessaire à la vie et que sa production est soumise aux aléas climatiques. Elle doit être exclue des accords de libre-échange.

<http://www.alimenterre.org/charte-pour-une-agriculture-et-une-alimentation-durables-et-solidaires>

L'importance de l'accès à l'éducation et à la sensibilisation alimentaire

L'accès à une alimentation nutritive ne dépend pas uniquement d'un aspect économique. C'est aussi le résultat d'inégalités sociales qui influencent les choix alimentaires. En effet, la compréhension de l'information sur l'alimentation dépend d'un certain niveau d'éducation formelle et informelle. Le manque d'accès à l'éducation et à la sensibilisation alimentaire favorise la consommation d'aliments peu nutritifs.

L'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école est indispensable. L'amélioration de la nutrition a une incidence extrêmement positive sur les capacités cognitives et physiques des enfants, et donc sur leur réussite scolaire.²⁹ Puis, la mise en place de stratégies éducatives aide les écoliers, adolescents ainsi que leur communauté à améliorer leur alimentation et leurs choix alimentaires et à devenir des acteurs du changement (FAO).

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Ci-après vous trouverez une sélection d'outils d'animation, films et bibliographie pour préparer vos événements. N'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE de votre territoire pour vous faire accompagner.

Questions d'entrée dans le débat

La faim est-elle une fatalité ? Les partenariats publics-privés, solution face à la faim ? Quel système alimentaire pour permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité en quantité suffisante ?

²⁹ Global Nutrition Report ; chapitre 6 : « L'équité alimentaire une responsabilité collective » 2020.

Exemples d'outils d'animation

Kurioz, 2019. « Jeu : Nourrir le monde en 2030 » En ligne : <https://www.alimenterre.org/jeu-nourrir-le-monde-en-2030>

CROSI, 2015. « Lutter contre la faim dans le monde dans le respect de la planète et de ses habitants » En ligne : <http://www.alimenterre.org/ressource/lutter-contre-faim-monde-respect-planete-et-habitants>

Exposition pédagogique sur la faim, CFSI, 2012. <http://www.alimenterre.org/exposition-pedagogique-alimenterre>

Filmographie

Caroline Nokel et Valentin Thurn, 2017, « Vertueuses les multinationales ?, le business de l'aide au développement », Arte, NDR, Sélection festival ALIMENTERRE 2018. <http://www.alimenterre.org/vertueuses-les-multinationales-le-business-de-l-aide-au-developpement-0>

Dominique Guélette, 2018, « Les cantines scolaires de la région de Dakar », Grdr, Sélection festival ALIMENTERRE 2018.

SOS FAIM, Ile de pays, 2020, Video d'animation : «Le paradoxe de la faim » <https://www.alimenterre.org/le-paradoxe-de-la-faim>

Bibliographie

FAO (2020) Rapport : L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde en 2020. URL: <https://www.alimenterre.org/l-etat-de-l-insecurite-alimentaire-dans-le-monde-rapport-2020>

CFSI, 2020. Afrique de l'Ouest : Impact de la crise Covid-19 sur la sécurité alimentaire <https://www.alimenterre.org/impact-de-la-crise-covid-19-sur-la-securite-alimentaire>

Materne Maetz, (2015). Douze idées reçues (et fausses) sur la faim...URL : http://www.lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Idees_recues_files/Treize%20ide%CC%81es%20rec%CC%A7ues_1.pdf

Indice de la faim dans le monde (2020) Synthèse : une décennie vers la faim zéro, relier la santé et les systèmes alimentaires durables. URL : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/synthese_0.pdf

Rapport sur la nutrition global (2020) chapitre 6 : L'équité alimentaire : une responsabilité collective URL : <https://globalnutritionreport.org/reports/2020-global-nutrition-report/>

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence Française de Développement, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Fondation Olga Triballat Noyal. Le contenu de cette fiche n'engage pas l'expert qui l'a amendé et que nous remercions : Materne Maetz.